



La mise en place de tourne à droite à Bourges est promise depuis des années mais n'a pas encore vu le jour...

Verbalisation adaptée des cyclistes et circulation mixte vélo/piéton : le Conseil National de la Sécurité Routière annonce des mesurètes face aux enjeux nationaux de sécurité routière.

La séance plénière du CNSR (Conseil National de Sécurité Routière) examinait lundi 8 décembre des propositions concernant les cyclistes.

La « verbalisation adaptée » qui permettrait de rédiger des amendes minorées aux cyclistes en infraction.

Mon Cher Vélo milite depuis sa création pour un respect du code de la route lors de sa vélo école mensuelle ou par le biais de sa charte de bon comportement à vélo. Précisons en outre, sans pour autant cautionner les infractions, que le cycliste qui commet des entorses au code de la route le fait parfois car celui ci est inadapté à ses besoins. Ainsi, s'il a récemment proposé cette évolution à la mairie de Bourges, notre collectif ne cautionnerait sa mise en place que si tous les outils disponibles pour faciliter la pratique du vélo en ville seraient pleinement utilisés : tourne à droite aux feux, double sens cyclable, zones 30...



La bande cyclable qui favorise la mixité des usages est souvent une solution moins couteuse et plus efficace que la piste cyclable.

Voir > <http://monchervelo.fr/amenagements-cyclables-piste-cyclable-ou-pas-piste-cyclable/>

La circulation des cyclistes et piétons sur des aménagements partagés
Mon Cher Vélo estime que c'est là une très mauvaise idée que de mélanger ces deux catégories d'usagers. Comme il est dit dans le PDU d'Agglobus, la diminution de l'usage de la voiture sur notre agglomération se fera à deux conditions : offrir plus de services pour les modes alternatifs (marche, vélo, transports en commun) et contraindre l'usage de la voiture notamment en rognant sur l'espace qui lui est dévolu ou sur les vitesses pratiquées.

De plus, de nombreuses études prouvent que mélanger trafic motorisé et vélos apporte dans la plupart des cas plus de sécurité que la séparation des flux.

Le CNSR propose là des « mesurètes » qui ne sont pas, à elles seules, à la mesure de l'objectif de 2000 tués en 2020. Généraliser le 30km/h en ville, mesure réclamée depuis de nombreuses années par des dizaines d'associations et fédérations d'usagers serait un vrai pas en avant pour la pacification de nos rues... or le CNSR refuse de le mettre à son ordre du jour...



La généralisation des zones 30 dans les quartiers de Bourges : une préconisation du PDU et un cheval de bataille de Mon Cher Vélo depuis plusieurs années.... mais aucune avancée notable n'a vu le jour...

Contact : T. 06 12 33 13 17
a.lielievre01@gmail.com
www.monchervelo.fr

